Paris, le 15 septembre 2016 - La Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) lance un appel à la raison au gouvernement pour qu'il mette fin aux mesures punitives
et vexatoires
contre le secteur des cliniques et hôpitaux privés, au terme d'un quinquennat marqué par une volonté d'éviction
sans précédent
des acteurs privés du paysage sanitaire.

« L'on nous a asséné toute une série de mesures, qui vont de la dégressivité tarifaire au coefficient prudentiel, et maintenant en préparation un contrôle du bénéfice raisonnable de nos établissements, alors que notre secteur affiche une rentabilité d'à peine 3%.
Jamais, je crois, depuis 1945, l'hospitalisation privée en France n'avait connu de telles attaques, non seulement sur le plan financier, mais également dans la remise en cause de sa place, de son utilité et de sa participation aux missions de santé
»
, a affirmé Lamine Gharbi, président de la FHP, qui regroupe 1.000 cliniques et hôpitaux privés, lors de sa traditionnelle conférence de presse de rentrée
.

« Notre métier, c'est de soigner du mieux possible la population. Les 1.000 cliniques de France jouent aussi un rôle important de maillage sanitaire et sont présentes sur l'ensemble des territoires, y compris dans les zones rurales et les banlieues défavorisées. Ce sont des établissements performants qui produisent des retombées sociales et économiques importantes, en termes d'investissement, d'emplois, d'attractivité et de dynamisme économique, sans oublier des enjeux de santé publique. Une clinique, cela veut aussi dire des médecins salariés ou libéraux et des personnels soignants au service de la population », a rappelé Lamine Gharbi.

Avec l'élaboration du Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2017 et de la prochaine campagne tarifaire, il existe une fenêtre de six mois pour rétablir la confiance e t un dialogue de fond
entre le gouvernement et le secteur de l'hospitalisation
privée
.

La FHP croit fermement que ce dialogue est possible. Comme en 2012 ou en 2014, nous formulons 10 mesures déterminantes et demandons l'ouverture de chantiers qui permettraient de renouer le dialogue et la confiance
:

1. Reprendre le chantier de la réforme SSR
2. Abrogation du SIEG
3. Suppression de la dégressivité tarifaire
4. Promotion du financement à la qualité pour l'ensemble des spécialités
5. Réforme de la LFSS dès 2017 :
1. Pluri-annualité pour organiser la stabilité tarifaire
2. Développement du financement de l'innovation
3. Renforcement de la promotion de l'efficience
4. Evolution du financement des soins critiques
5. Création d'un Tarif Journaliser de Prestation (TJP) privé

6. Campagne tarifaire 2017 :
1. Repenser la construction des campagnes tarifaires dans une transparence des méthodes et une lisibilité des arbitrages. La situation économique est trop grave pour continuer dans l'opacité et la discrimination
2. Reconduction d'un complément tarifaire pour l'obstétrique
3. Favoriser la chirurgie ambulatoire

4. Equité tarifaire : même patient, même soin, même tarif
5. Affirmer le rôle des établissements privés dans la mise en place des GHT
6. La reconnaissance de la pleine participation du secteur privé au service public, notamment sur les situations sanitaires exceptionnelles ou les situations de précarité
7. La reconnaissance de l'implication du secteur privé dans le déploiement d'Hôpital Numérique, par la mise en place d'une nouvelle étape construite de manière concertée pour relever le défi du virage ambulatoire

« Nous attendons du gouvernement un geste qui traduise une volonté d'ouverture. Pour faire en sorte que la France reste au sommet de ce qui se fait en santé au plan mondial, le pays aura besoin de tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés, de tous leurs talents, et tous leurs efforts », a conclu Lamine Gharbi.

A propos de la FHP
La FHP regroupe 1.000 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en

charge de 8,5 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 57% des interventions chirurgicales
- Près de 68% de la chirurgie ambulatoire
- 2,3 millions de passages dans 130 services d'urgences
- Un accouchement sur quatre
- Près d'un tiers des soins de suite et de réadaptation
- Plus de 17% des hospitalisations psychiatriques